

Noa'h

13 Octobre 2018
4 Heshvane 5779

1054

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La Yéchiva, lieu propre à l'élévation

« L'Éternel dit à Noa'h : Entre, toi et toute ta famille, dans l'arche ; car c'est toi que J'ai reconnu juste parmi cette génération. » (Béréchit 7, 1)

Les moralistes affirment que le lieu le plus apte à nous protéger spirituellement des dangers extérieurs est la Yéchiva, comparable à l'arche de Noa'h qui sauva ce dernier ainsi que sa famille du déluge.

Si, de façon générale, la Yéchiva protège ses étudiants des dangers extérieurs, néanmoins, un étudiant qui ignore la raison pour laquelle il se trouve dans ce lieu d'étude et étudie la Torah avec un sentiment de contrainte et sans enthousiasme, est exposé à de grands dangers, car non seulement il ne peut pas progresser, mais il risque en plus de déchoir. La Yéchiva est incompatible avec l'immobilisme : elle impose une élévation vers le haut, au risque de connaître une chute libre, à D.ieu ne plaise. Un étudiant qui ne met pas à profit son séjour à la Yéchiva peut être comparé, toutes proportions gardées, à une bête sauvage qui sème la destruction autour d'elle, car, en se privant d'étudier la Torah comme il se doit, il cause non seulement des dommages à lui-même, mais représente également un danger pour les autres étudiants.

Lorsque, suite à une période de congés, l'étudiant retourne à la Yéchiva, il lui est très difficile de se couper à nouveau des vanités de ce monde auxquelles il s'était réhabitué lors de son séjour à son domicile – plats raffinés, distractions en tous genres, parfois même en dehors des quatre coudées de la halakha – et de se replonger dans les livres d'étude qu'il a quelque peu perdu l'habitude de consulter. Aussi, un long séjour à la maison rend difficile à l'étudiant le retour à la Yéchiva et lui demande de grands efforts. Personnellement, je me souviens qu'à l'âge de dix ans, mes parents m'ont envoyé en France pour étudier dans une Yéchiva. Pendant sept années entières, je n'ai pas revu ma famille. Après cette longue séparation, je suis enfin retourné au Maroc pour la revoir. Puis, quand il fut à nouveau temps pour moi de retourner à la Yéchiva en France, ce redémarrage fut très éprouvant, au point que j'envisageai d'abandonner ce lieu d'étude pour regagner le foyer paternel, tout ceci parce que je m'étais réhabitué à un mode de vie facile et aux gâteries de la maison.

Heureusement, mon maître, le juste Rav 'Haïm Chemouel Lopian, de mémoire bénie, sut toucher ma fibre sensible et me convaincre de rester à la Yéchiva. En outre, à cette période, nous venions de commencer l'étude d'un sujet qui éveilla fortement mon intérêt, ce qui facilita mon retour à la Yéchiva. Sans le soutien de mon maître et l'intérêt que je portais à cette souguia, que serais-je devenu aujourd'hui ?

Un jour, je fis la connaissance d'un homme converti à qui je souhaitais apporter mon soutien – il négligeait

la Torah et les mitsvot. Cet homme, venu habiter en France, prit une fois l'initiative de participer à l'office du deuxième jour de fêtes, dans ma synagogue, à l'occasion de Sim'hat Torah. Je me réjouis de le voir et lui tendis le rouleau de la Torah. A mon étonnement, il ne repoussa pas mon offre et, plein d'enthousiasme, se mit à danser et sautiller avec le séfer Torah. A la vue de ce spectacle, je lui dis que l'essentiel n'est pas de danser avec la Torah, mais d'appliquer ce qui y est écrit. Aussi, je soufflai dans ses oreilles l'importance d'observer le Chabbat, en abandonnant tout travail en ce jour saint. La fête passée, cet homme rejoignit son foyer en France et je ne le vis pas pendant une longue période. Un jour, il vint me voir à Jérusalem, précisément à l'endroit où je m'étais efforcé de le convaincre de respecter le Chabbat et, à ma grande joie, il m'annonça qu'il avait suivi mes conseils et s'était engagé à l'observer de façon scrupuleuse.

Cette histoire s'est conclue sur une note émouvante et joyeuse, mais il existe de nombreux cas où l'homme refuse de reconnaître ses erreurs et reste sur ses positions, sans essayer de corriger ses habitudes. L'étudiant en Yéchiva se trouve confronté au même danger : soit il s'efforce de progresser dans les domaines de la Torah et de la crainte de D.ieu, soit il campe sur ses positions, permettant à ses instincts bestiaux de prendre le dessus et de porter préjudice à son évolution spirituelle. Aussi, incombe-t-il à chaque étudiant d'aspirer à s'élever et à sanctifier le Nom divin.

Le devoir de l'homme consiste à rechercher constamment les moyens de s'élever lui-même, tout en faisant également progresser autrui. Avant de décoller, l'avion roule de plus en plus vite sur la piste de décollage, puis s'envole en accélérant progressivement. De même, un étudiant de la Yéchiva ne peut pas progresser d'un seul coup, mais seulement petit à petit. Le service divin n'est pas une mince affaire et demande au contraire à l'homme de nombreux efforts ; aussi, seul un travail suivi et un investissement à long terme peuvent-ils s'avérer productifs et mener à la réussite. En outre, de même qu'un avion ne peut arrêter son vol de façon soudaine – au risque d'exploser avec tous ses passagers – de même, est-il impossible de marquer un arrêt brutal dans son service divin, une telle rupture faisant chuter l'homme pour le projeter dans un profond abîme.

Au début du zman, l'étudiant de la Yéchiva est ému et résolu à progresser en Torah et en crainte de D.ieu. Cependant, il doit veiller à ce que son enthousiasme et son entrain de départ persistent jusqu'à la fin, afin que l'ampleur de l'élan spirituel acquis en ce lieu d'étude l'accompagne aussi dans les périodes de congés, lorsqu'il retrouve son foyer familial. Puisse le Saint béni soit-Il ouvrir notre cœur à Sa Torah, à Son amour et à Sa crainte !

Paris * Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem * Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod * Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana * Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 4 'Hechvan, Rabbi Eliahou Chrim

Le 5 'Hechvan, Rabbi Moché Berdugo

Le 6 'Hechvan, Rabbi Yéhouda Ha'hassid

Le 7 'Hechvan, Rabbi Meïr Shapira de Lublin

Le 8 'Hechvan, Rabbi Na'houm de Hordana

Le 9 'Hechvan, Rabbéou Acher Ben Yé'hïel, le Roch

Le 10 'Hechvan, Rabbi Raphael Aharon Ben Chimon, auteur du Nahar Mitsraïm



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émoura et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Retrouvé « par hasard »

Un jour, j'avais besoin d'un numéro de téléphone important que j'avais inscrit sur un morceau de papier, mais impossible de mettre la main dessus. Je retournai la maison en tous sens. En vain.

Peu après, sans y prêter attention, j'introduisis la main dans ma poche et, sous mes doigts, je sentis un petit bout de papier froissé. Surpris, je le sortis et, que vis-je ? Ce numéro de téléphone que je cherchais depuis un bon moment.

En y réfléchissant davantage, j'en suis arrivé à la conclusion que le Maître du monde voulait me montrer que tout est entre Ses mains et, s'Il ne voulait pas que je trouve un papier particulier, celui-ci resterait invisible à mes yeux. Même si je retournais le monde entier pour le retrouver, mes recherches resteraient vaines. Par contre, lorsqu'Il désire que l'on retrouve quelque chose, Il nous fait plonger la main dans notre poche, comme « par hasard » et, en un tournemain, on trouve ce que l'on cherche.

Une autre fois, mon épouse ne parvenait pas à mettre la main sur une enveloppe contenant 1.000 euros qu'elle avait posée quelque part, sans arriver à se rappeler où. Bien qu'elle eût cherché dans tous les endroits possibles, il semblait qu'elle avait disparu. Impuissante, elle arpenta la maison en tous sens. Impossible de se souvenir où elle avait mis l'argent.

La voyant désespérée, j'éprouvai un intense désir de lui venir en aide. C'est pourquoi je décidai de renforcer ma foi en D.ieu pour qu'Il nous guide rapidement vers cette cachette. Inconsciemment, mes pas me guidèrent vers un coin où il ne nous serait jamais venu à l'idée de chercher. Et là, que trouvai-je ? La somme d'argent, dans son intégralité !

Je suis convaincu que c'est ma émoura qui me dirigea vers cet endroit, me permettant de retrouver l'argent que d'innombrables recherches n'avaient pas permis de découvrir. C'est finalement dans le coin le plus inattendu que nous l'avons déniché, avec l'aide du Ciel.

DE LA HAFTARA



« Réjouis-toi, femme stérile qui n'as point enfanté (...) » (Yéchaya 54)

Lien avec la paracha : la prophétie de Yéchaya mentionne la promesse de l'Eternel selon laquelle Il ne frapperait plus jamais le monde par le déluge : « Certes, Je ferai en cela comme pour les eaux de Noa'h (...) ».

Les achkénazes ajoutent le chapitre : « O infortunée, battue par la tempête (...) »



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Les personnes aimées de l'Eternel

Si, en omettant de raconter un fait, on ne subit pas de perte financière, mais uniquement une humiliation, ce sera évidemment interdit de le raconter. On ne tiendra pas compte de ce désagrément et on saura que, grâce à une telle conduite, on comptera parmi les personnes aimées de l'Eternel. Son visage brillera comme le soleil, comme l'affirment nos Sages : « Ceux qui sont humiliés, mais n'humilient pas autrui, écoutent leur injure et n'y répondent pas, le texte dit d'eux : "Tes amis rayonneront comme le soleil dans sa gloire." »



Paroles de Tsaddikim

Que faire lorsque c'est le roi lui-même qui vole ?

« La terre s'était remplie d'iniquité. » (Béréchit 6, 11)

Nos Sages (Baba Kama 62a) sont en controverse au sujet du sens du terme 'hamas (iniquité) : se réfère-t-il à un homme qui oblige son prochain à lui vendre une marchandise contre son gré ou à celui qui vole un objet de valeur inférieure à une prouta (par opposition au voleur qui dérobe des objets dépassant cette valeur) ?

Mais, d'après cette seconde interprétation, une autre question survient : si le déluge a été décrété à l'encontre de cette génération à cause de rapines pour lesquelles il était impossible de condamner le délinquant devant le tribunal en raison de l'insignifiance de l'objet de son vol, en quoi le propriétaire, ne pouvant que s'écrier « voleur ! », méritait-il donc d'être puni au même titre que ses agresseurs ?

La réponse est simple : certes, dans sa propre boutique, c'est lui qui s'écriait « voleur ! », mais dans celle des autres, lui aussi commettait de telles rapines...

Le Ben Ich 'Hai illustre cette idée par l'histoire d'un voleur, surpris en flagrant délit, que le roi condamna à mort.

Avant que ce décret ne fût mis à exécution, on lui donna la permission de prononcer ses derniers mots. Il dit alors : « Je reconnais ma faute et accepte le sort qui m'est réservé, mais j'aimerais tout d'abord vous révéler un secret, de peur qu'il ne m'accompagne dans la tombe et demeure inconnu de tous.

- Tu as raison, admit le roi, quel est donc ton secret ?

- A partir du noyau d'un fruit que je cuis avec différents aromates, mélange que j'enfouis ensuite dans la terre, j'obtiens, après seulement quelques minutes, un arbre chargé de merveilleux fruits ! »

Le roi, impressionné, demanda au voleur de lui en faire l'expérience devant lui. Le condamné demanda qu'on lui apporte tout le nécessaire et se mit à l'œuvre. Lorsqu'il eut terminé de préparer le mélange, il dit : « Ce mélange doit être placé dans la terre par un homme qui n'a jamais volé de sa vie, serait-ce une petite pièce dans son enfance. Veuillez m'excuser, je ne peux pas m'en charger moi-même, mais peut-être le second du roi peut me remplacer dans cette tâche... »

Celui-ci pâlit et s'excusa poliment en expliquant qu'il lui semblait que, lorsqu'il était enfant, il avait volé une bille à un ami.

« Peut-être le ministre du trésor pourra-t-il remplir cet office », s'aventura le condamné. Mais il se heurta à un nouveau refus : « Il est dommage que je gâche tout en me mêlant. J'ai affaire avec tant d'argent que... Qui sait ? Je propose qu'on laisse cet honneur au ministre de l'éducation. »

C'est ainsi qu'on passa en revue les différents ministres, jusqu'à ce que le voleur finît par suggérer que ce soit le roi qui se charge de cette opération "délicate". Celui-ci, non sans gêne, avoua à son tour : « Lorsque j'étais enfant, j'ai pris sans permission une chaîne de diamants appartenant à mon père ; il vaut mieux que j'évite de planter la préparation... »

S'adressant au roi, le condamné lui fit remarquer : « Le vice-roi n'est pas innocent dans ce domaine, les différents ministres non plus et pas même Sa majesté ! Pourquoi donc est-ce moi qui devrais être pendu ? »

Telle était l'atmosphère ambiante présidant à l'époque précédant le déluge. Ceux qui dénonçaient les autres en criant « voleur ! » étaient eux aussi coupables des mêmes transgressions.



PERLES SUR LA PARACHA

Toujours regarder de l'avant

« Noa'h se conduisit selon D.ieu » (Béréchit 6, 9)

Dans son ouvrage Od Yossef 'Haï, Rabénoù Yossef 'Haïm explique (section Lekh-Lékha) que les anges sont surnommés « debouts » – comme il est dit : « Je te donnerai accès parmi ceux qui sont là debout » (Zékharïa 3, 7) – car, n'ayant pas de mauvais penchant et ne disposant pas du libre arbitre, ils restent toujours au même niveau spirituel : ils ne progressent pas dans leur piété et ne déchoient pas non plus. Par contre, les justes avancent toujours d'une victoire à l'autre, surmontant leurs instincts et se hissant de niveau en niveau.

Tel est bien le sens du verset : « Noa'h se conduisit selon D.ieu », littéralement « marchait » : il ne pensait jamais être parvenu à la fin d'un chemin, mais considérait toujours qu'il avait encore une longue route à parcourir pour arriver au niveau de serviteur de l'Éternel.

La mission des ailes

« (...) tenant dans son bec une feuille l'olivier fraîche » (Béréchit 8, 11)

Le verset des Psaumes : « Ah ! me dis-je, que n'ai-je des ailes comme la colombe ? Je m'envolerais pour établir [ailleurs] ma demeure » (55, 7) fait apparaître la question suivante : pourquoi le roi David désirait-il tant des ailes de colombe ? Où désirait-il s'envoler et s'installer ?

L'ouvrage Pedé Nafchi rapporte la question du Midrach : d'où la colombe a-t-elle rapporté une feuille d'olivier ? Et Rav Bibi de répondre : les portes du jardin d'Eden se sont ouvertes devant elle et, de là, elle a pris une feuille d'olivier.

Aussi, le roi David s'exclame-t-il : « Que n'ai-je des ailes comme la colombe ! » Autrement dit, comme cette colombe, envoyée par Noa'h, qui pénétra dans le jardin d'Eden. Mais, ajoute-t-il, contrairement à celle-ci qui en ressortit, j'y resterais alors à jamais : « Je m'envolerais pour établir [ailleurs] ma demeure. »

Des légumes dangereux

« Toutefois aucune créature, tant que son sang maintient sa vie, vous n'en mangerez. » (Béréchit 9, 4)

En marge de ce verset, le 'Hida écrit

dans son ouvrage Na'hal Kédoumim : il s'agit d'une viande pour l'acquisition de laquelle l'homme a été prêt à mettre sa vie en danger ou à voler, comme nous le trouvons au sujet de la génération qui refusa de boire de l'eau rapportée par les trois vaillants qui, pour ce faire, avaient risqué leur vie. Le cas échéant, il ne s'agit pas d'eau, mais de sang !

Rabbi Chlomo Levenstein chelita raconte que, lors de la dernière année de chemita où l'Intifada fit beaucoup de ravages, un des anciens Machgui'him qui avait l'habitude de se rendre dans les villages arabes pour surveiller les légumes qui y poussaient fut blessé par des terroristes. Un de nos Grands Rabbanim refusa alors de consommer de ces légumes, arguant : « Ce ne sont pas des légumes, mais du sang ! » Pour preuve, il rapporta l'interprétation du Na'hal Kédoumim citée plus haut.

La bénédiction non prononcée dans l'arche de Noa'h

« A Héver, il naquit deux fils. Le nom de l'un : Péleg, parce que de son temps la terre fut partagée (...) » (Béréchit 10, 25)

Nos Sages statuent que celui qui voit un éléphant ou un singe prononce la bénédiction « méchané habriot », parce que ces animaux ressemblent à l'homme dans certains domaines (Brakhot 58b ; Méiri).

Cette bénédiction ne doit pas être comprise au sens propre de briot méchounot, des créatures étranges, différentes. En effet, l'éléphant et le singe ne sont pas plus spécifiques que, par exemple, le chameau. Chaque animal créé par D.ieu a sa propre particularité, son aspect et sa constitution.

L'ouvrage Emet LéYaakov explique cette bénédiction en s'appuyant sur les propos de la Guémara selon lesquels les hommes de la génération de la dispersion furent punis en étant transformés en éléphants et en singes. Dès lors, le sens de méchané habriot s'éclaircit : cela signifie « qui change les créatures », puisque ces animaux étaient à l'origine des hommes.

C'est peut-être également pourquoi, d'après certains Richonim, un singe peut laver les mains à un homme, du fait qu'au départ, le singe était un homme que D.ieu transforma ensuite en animal.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La position de Noa'h et celle du corbeau

« Il lâcha le corbeau qui partit, allant et revenant jusqu'à ce que l'eau ait séché de la surface du sol. » (Béréchit 8, 7)

Nous pouvons apprendre une grande leçon de l'opposition du corbeau à Noa'h. Le Midrach rapporte (Yalkout Chimoni, Béréchit 8, 58) qu'au bout de quarante jours de déluge, Noa'h ouvrit la fenêtre de l'arche, puis décida d'envoyer le corbeau en mission. Le corbeau refusa de s'exécuter et Noa'h lui rétorqua : « A quoi sers-tu dans le monde ? Tu n'es apte ni à être consommé, ni à être offert en sacrifice ! Accomplis donc ta mission ou trouve la mort à l'extérieur de l'arche. » Noa'h voulut le repousser de l'arche. Le Saint béni soit-Il lui dit alors : « Accepte le corbeau dans l'arche car, plus tard, le monde aura besoin de lui : lorsque le prophète Eliahou sera dans la grotte, on aura recours à son aide. » Suite à cela, Noa'h permit au corbeau d'entrer dans l'arche.

Je me suis posé la même question que l'Admour de Tszanz zatsal sur cette Michna : pourquoi Dieu a-t-Il voulu que le corbeau retourne dans l'arche ? N'aurait-il pas pu accomplir également cette mission de Noa'h ?

Selon un principe connu, un ange n'accomplit pas deux missions à la fois (Béréchit Rabba 50, 2). Cette règle ne s'applique pas à l'homme qui a la possibilité de mettre simultanément les phylactères et le châle de prière ou d'étudier la Torah en même temps que d'accomplir de nombreuses autres mitsvot. Pour quelle raison ? L'Éternel a créé l'homme avec des forces exceptionnelles qui lui permettent d'accomplir conjointement de nombreuses mitsvot. Considérons, par exemple, le cas d'un homme qui étudie la Torah. Superficiellement, on croira que l'action de cet homme se limite à son étude ; une analyse plus approfondie nous révélera que, par son mérite, il a une part dans l'accomplissement de milliers de mitsvot, puisque son étude assure la pérennité du monde, comme il est dit : « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, si Je cessais de fixer des lois au ciel et à la terre (...) » (Yirmiya 33, 25). Autrement dit, par le mérite de son étude, il garantit le maintien de tous les mondes et de tous les êtres vivants qui y vivent.

Nous comprenons, à présent, le sens de l'intervention du Créateur auprès de Noa'h. Il lui a dit de faire entrer le corbeau dans l'arche, car celui-ci, contrairement à l'homme, ne peut pas accomplir à la fois plusieurs missions. Aussi, était-il suffisant qu'il remplisse celle qui lui serait donnée à l'époque d'Eliahou et il n'y avait aucune raison de le condamner pour son refus d'accomplir la présente tâche. Cette anecdote nous livre un message fondamental : nous avons, en tant qu'hommes, la capacité extraordinaire d'assurer la pérennité de l'univers. A nous de nous montrer vigilants dans notre étude de la Torah et de l'estimer à juste titre !



EN PERSPECTIVE

Pourquoi les verres ne se sont-ils pas cassés ?

« Or, la terre s'était corrompue devant D.ieu et elle s'était remplie d'iniquité. » (Béréchit 6, 11)

D'après Rav 'Haïm de Volozhin zatsal, des pièces d'argent entièrement pures, sur lesquelles ne plane pas le moindre doute de vol, représentent un acquis garanti pour son détenteur : aucun voleur ne pourra les lui dérober et elles ne subiront pas le moindre préjudice. Ce principe s'est vérifié à travers l'incident suivant, survenu dans le foyer de Rabbi 'Haïm.

Un groupe d'hommes d'affaire vint trouver Rabbi 'Haïm chez lui afin de jouir de ses précieux conseils. Un Juif de la communauté avait considérablement déchu et était notamment tombé dans le travers de la médisance. Dernièrement, il avait médité d'eux, leur causant ainsi de lourdes pertes financières.

Alors qu'ils déversaient leur cœur devant le Sage, la nappe posée sur la table tomba par terre, entraînant avec elle les ustensiles en verre qui y étaient posés. Un grand bruit se fit entendre. Les invités, bouleversés et confus, s'inquiétaient pour le dommage ainsi causé au Tsaddik. Mais celui-ci s'empessa de les rassurer : « Ne vous faites pas de souci, mes amis, je suis certain que rien ne s'est cassé. Cette vaisselle est assurée contre tout dommage, car elle a été achetée avec de l'argent entièrement cachère. »

On vérifia de près les ustensiles et il s'avéra que le juste avait eu raison. Il ajouta que cet incident n'était pas le fruit du hasard, mais constituait une allusion à leur intention : si leur argent était de source totalement pure, ils n'avaient pas à craindre qu'il lui arrive quoi que ce soit, même si on médisait d'eux.

DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Un jour, Mme Ra'hel Derhy rentra chez elle et poussa un cri d'effroi : son bracelet en or, d'une valeur de cinquante mille francs, avait disparu de la cachette dans laquelle elle avait l'habitude de le déposer. En discutant avec des amies, elle comprit que sa voisine était impliquée dans ce vol.

Consternée, elle se rendit chez Rabbi 'Haïm Pinto. Elle désirait un conseil pour récupérer son bijou. Elle fit don d'une somme d'argent pour la tsédaka et d'huile pour la lampe du Rav, puis lui demanda une bénédiction.

« Rentre chez toi, lui ordonna le Rav, et dis à toutes tes voisines que tu m'as rendu visite et que je t'ai annoncé que le coupable de ce larcin ne se réveillera pas de son sommeil. En outre, ses héritiers devront te restituer l'objet volé. »

Mme Derhy rentra chez elle et appliqua les consignes du Tsaddik à la lettre. Sa mise en garde parvint évidemment aux oreilles de la suspecte qui prit peur et se hâta de lui rendre le bracelet. Discrètement, elle remit le bracelet à sa place puis annonça à Mme Derhy, faisant mine de le retrouver : « Voilà, il est là, le bracelet est dans ta chambre... »

Par la suite, cette voisine se repentit et abandonna ses mauvaises pratiques.

Un gagne-pain abondant par le mérite de la prière

Rav Mordékhaï Knafo raconte un autre miracle qui lui est arrivé par le mérite du Tsaddik :

Il possédait un commerce de vins dans la ville de Tiznit, activité risquée dans ce pays où la consommation de vin fait l'objet d'un interdit religieux. Les seuls clients de M. Knafo étaient les Français, peu nombreux dans cette région.

En outre, des disputes éclataient souvent entre les ivrognes près du magasin, ce qui lui causait beaucoup d'ennuis. Ses tracasseries atteignirent de telles proportions qu'il décida de se rendre avec son ami, Rav Israël Cohen, sur le tombeau de Rabbi 'Haïm Pinto à Mogador. Là, ils prièrent et demandèrent que, par le mérite du Tsaddik, la police vienne fermer sa boutique.

Il en fut ainsi, sa prière fut entièrement exaucée ! La même semaine, la police procéda à la fermeture de l'échoppe, sous prétexte que les Français étaient tous partis de cet endroit et qu'il n'y avait donc plus de clients potentiels.

Quand les policiers arrivèrent, munis de l'ordre de fermeture, Rav Mordékhaï tomba à leurs pieds et se plaignit :

« Vous me prenez mon gagne-pain ! Pourquoi fermez-vous mon magasin ? Comment vais-je gagner ma vie à présent ? »

Rav Israël Cohen, présent à ce moment-là, s'étonna de son attitude :

« Pourquoi pleures-tu ? Tu as toi-même fait cette requête. Tu as prié et ta prière a été entendue ! »

Par la suite, Rav Mordékhaï déménagea à Casablanca. Là, il ouvrit un autre commerce qui devint prospère.